

1. Éditorial

DE L'EFFICACITÉ DE L'AIDE À L'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT : VERS UN ÉPUISEMENT DU DÉVELOPPEMENT ?

Le chemin à parcourir jusqu'à Busan sera difficile et semé d'embûches.

En novembre prochain, le monde du développement se réunira à Busan (en Corée) pour discuter de l'avenir de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (Paris 2005) et du Programme d'action d'Accra (Accra 2008) qui l'accompagne.

Le Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide s'est réuni en octobre dernier à Paris pour discuter et préparer cette 4^e Conférence de haut niveau. À Accra, le climat politique témoignait de la volonté de régler les problèmes en les traitant comme une préoccupation politique majeure, mais ce cadre a maintenant complètement changé.

La crise internationale de l'économie mondialisée et déréglementée, qui revêt de multiples facettes, a altéré le climat politique dans le monde entier et exercé un impact particulier sur les engagements de coopération pour le développement pris par de nombreux pays. Dans le même temps, des changements de gouvernement significatifs et des réorganisations de priorités en terme de relations extérieures sont intervenus dans bon nombre des principaux pays donateurs. La pression en faveur d'un repli économique exercée sur les gouvernements du Sud a également remis au goût du jour les « fondamentaux » (illusoire) d'une croissance économique basée sur le secteur privé, qui respecte les droits de l'homme lorsque c'est possible, mais qui les bafoue lorsque cela est considéré comme nécessaire. Les mesures de restriction imposées dans le monde entier à la société civile montrent clairement la volonté de nombreux gouvernements de restreindre l'espace politique des acteurs sociaux et de la société civile, et d'abandonner les engagements du Programme d'action d'Accra (PAA), qui visaient une collaboration avec les OSC et la reconnaissance de ces organisations comme des acteurs du développement à part entière.

Alors que l'environnement politique a connu une régression, l'architecture

DANS CE NUMÉRO:

Éditorial	1
Actualités du réseau	3
Politiques de coopération au développement	3-7
Appels à projets	8
Ressources	8
Agenda 2010	9

Avec la contribution du
programme des Acteurs
Non Etatiques de
l'Union
Européenne



“Il est possible de voir la démocratie à l'œuvre lorsque les syndicats sont en mesure d'intervenir librement, de promouvoir les négociations collectives, et de jouer pleinement leur rôle de partenaires sociaux dans le dialogue sur les politiques et l'avenir de leur nation.”

Helen Clark lors du 2^e Congrès de la CSI, Vancouver, juin 2010

de l'aide internationale a pris la forme d'une construction monstrueuse : suite aux exigences du sommet des OMD, qui requiert un suivi des objectifs fixés, le Forum des Nations Unies pour la coopération au développement (FCD) se retrouve en concurrence avec le Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide, rattaché à l'OCDE, pour ce qui concerne les objectifs d'efficacité et de responsabilisation. Les IFI et d'autres organes de l'ONU interviennent de plus en plus souvent dans l'agenda du développement en se basant sur leurs mandats (Banque mondiale et banques de développement régionales), directement ou dans les coulisses. Enfin, la Corée, hôte du G20, a maintenant proposé un programme de développement et un plan de travail conséquents qui devront être débattus lors de la prochaine réunion de Séoul, en remplaçant fermement le secteur privé au cœur de l'agenda stratégique du développement et en faisant intervenir de nouveaux acteurs tels que la Chine, le Brésil et des fonds et fondations mondiales internationales (Gates, Ford...).

Tout ceci ne contribue pas à créer une dynamique propice à ce qui devrait et doit être un tournant majeur pour le développement. Au lieu de participer au problème, Busan pourrait faire partie de la solution, à condition de concevoir un programme politique ambitieux visant à surmonter les obstacles sur le chemin d'un développement véritablement efficace dans les différents pays, basé sur la souveraineté démocratique (notamment un espace politique fondé sur les droits de l'homme pour la société civile) et conforme aux accords internationaux sur les droits de l'homme, l'égalité des sexes, les conditions de travail décentes et la justice écologique.

L'affaiblissement du processus préparatoire perçu lors de la dernière réunion du Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide et l'approche désinvolte de l'UE, qui a enfermé le débat dans le cadre étroit d'une « boîte à outils » technique visant la fourniture d'une aide dans chaque pays, annonce une lutte difficile pour la société civile et les gouvernements progressistes (du Nord et du Sud) s'ils veulent relancer la dynamique en faveur d'un agenda de développement politique plus vaste. Tous les éléments observés au cours des dernières décennies, notamment les enquêtes et exercices d'évaluation liés à la Déclaration de Paris, indiquent que le seul apport d'une aide ne peut en aucun cas assurer un développement durable. Au contraire, la fourniture d'une aide sans une stratégie de développement plus globale devient un instrument d'oppression, d'exploitation et d'enrichissement économique pour une minorité de privilégiés (avec ou sans corruption), entraîne des inégalités croissantes et des relations sociales déstabilisées et constitue dans le meilleur des cas une assistance à court terme pour pallier des défaillances systémiques permanentes. Nous sommes conscients, en tant que société civile et en particulier en tant que syndicats, qu'un système basé sur un dialogue multipartite légitime (avec un mécanisme de responsabilisation) ne sera pas un objectif facile à atteindre.

Compte tenu des inégalités et des instabilités croissantes causées par l'inefficacité du développement dans le système économique, social et politique mondial, nous devons proposer que tous les acteurs plaident en faveur d'une déclaration ambitieuse à Busan, et exigent qu'un instrument participatif, basé sur les droits de l'homme, soit mis en place pour assurer le développement efficace que les populations dans le monde entier sont en droit d'exiger.

2. Actualités du réseau

RAPPORT SUR LA CONSULTATION DE LA CSI ORGANISÉE À ASUNCIÓN DU 12 AU 14 SEPTEMBRE 2010

Comme indiqué dans le [Bulletin d'informations n°13](#), la seconde consultation régionale sur les principes syndicaux relatifs à l'efficacité du développement a eu lieu à Asunción. Comme expliqué précédemment, les consultations syndicales contribuent également au processus du Forum, soulignant le rôle de premier plan et la position des syndicats dans le développement.

Les consultations ont par conséquent pour objectif de :

- 1) Débattre et analyser le contenu des principes du point de vue des organisations du Sud;
- 2) Renforcer les approches/visions communes relatives aux critères de coopération au développement au sein des organisations syndicales (c'est à dire le partenariat/la coordination...);
- 3) Soutenir l'efficacité aux niveaux national, régional et mondial;
- 4) Réunir les contributions relatives à l'élaboration des directives opérationnelles (pour la mise en oeuvre des principes et le suivi de nos méthodes de travail);
- 5) Contribuer au processus global de consultation de l'Open Forum en s'appuyant sur l'expérience du mouvement syndical.

Résultats des consultations:

** Consultations sur les Principes et Directives opérationnelles*

Un point général sur lequel tous les participants étaient d'accord était la nécessité d'inclure dans la discussions le thème du dialogue et de la consultation, ainsi que le thème du travail décent, vie décente, en tenant compte de la nécessité de promouvoir et renforcer l'unité d'action.

** Consultations sur l'environnement habilitant pour les OSC*

L'AAA reconnaît que les OSC jouent un rôle spécifique dans la coopération au développement et aussi qu'elles sont autonomes. Comment traduire ceci dans la pratique?

Un environnement habilitant est un ensemble de conditions interdépendantes – Légales, bureaucratiques, fiscales, informatiques, politiques et culturelles – qui ont un impact sur la capacité des acteurs du développement de s'engager dans des processus de développement d'une façon durable et efficace.

Veuillez cliquer sur les liens ci-dessous pour lire le rapport détaillé :

[Rapport](#) (anglais)

[CSO-Effectiveness](#)

Pour en savoir plus, veuillez contacter : paola.simonetti@ituc-csi.org

3. Politiques de coopération au développement

INTERNATIONAL

PRINCIPES D'ISTANBUL SUR L'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT DES OSC

La première assemblée mondiale du Forum sur l'efficacité du développement des OSC s'est déroulée du 27 au 30 septembre 2010 à Istanbul. Les OSC sont parvenues à un consensus sur huit principes généraux relatifs à l'efficacité du développement (dits [Principes d'Istanbul](#)) et les éléments essentiels d'un environnement favorable¹. Les principes et les éléments relatifs à l'environnement favorable constituent véritablement le 'cadre de l'efficacité du développement des OSC', qui sert de fondement à la stratégie globale de plaidoyer et les objectifs du Forum. Ces derniers ont été abordés et approuvés par le [Groupe de facilitation global du Forum](#) – dans lequel sont désormais représentées la CSI et la CSA en qualité de réseaux mondial et régional afin de promouvoir le rôle des OSC dans le développement à la lumière du 4ème Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui se déroulera en 2011 à Busan.

Busan représente en effet le rendez-vous primordial pour les OSC, dans la mesure où les principaux critères de l'efficacité de l'aide (tels qu'énoncés dans [la déclaration de Paris](#) en 2005) arriveront à échéance et devront par conséquent être évalués et réexaminés. Le [Programme d'action d'Accra](#) (approuvé lors du 3ème Forum de haut niveau de 2008, et examinant les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris) a permis de faire un grand pas en avant en reconnaissant les OSC comme acteurs de développement à part entière qui devraient bénéficier d'un 'environnement favorable' leur permettant d'intervenir. Ces ouvertures incontestables aux OSC ne sont toutefois pas formellement reconnues dans un cadre légal approprié (tel qu'une déclaration ou une convention internationale) et s'exposent à l'avenir à des orientations politiques moins favorables de la part de gouvernements.

C'est pourquoi le rôle du Forum et de Better Aid (voir ci-dessous), qui relèvent tous deux des OSC, semble essentiel dans la préparation du Forum de Busan : d'une part le Forum sur l'efficacité du développement des OSC en établissant des critères liés à la contribution efficace des OSC au développement et, d'autre part, Better Aid en promouvant le rôle des OSC et la vision sur l'efficacité du développement au sein de l'architecture internationale de l'aide.

La [stratégie politique du Forum](#) (anglais), qui sera mise en œuvre pendant la période précédant Busan, s'articule autour de deux objectifs principaux :

- Approbation des principes d'Istanbul par les gouvernements et les donateurs en tant que critères de mesure de la contribution des OSC aux initiatives de développement;
- Promotion des éléments d'un environnement favorable (processus de négociations) auprès des gouvernements et donateurs

Il est essentiel de souligner que l'approbation des éléments de l'environnement favorable par les donateurs et les gouvernements est une condition préalable à l'approbation des principes. Cette stratégie cible avant tout et bien entendu les représentants gouvernementaux au niveau national (en particulier ceux qui seront présents à Busan); les gouvernements et donateurs membres du Groupe de travail

¹ Les trois catégories sont : a) les éléments fondamentaux réunis par un gouvernement d'un pays quel qu'il soit (industrialisé ou en développement) tels qu'un cadre légal et réglementaire permettant aux OSC d'intervenir librement et garantissant leur liberté d'association, d'expression, etc.; b) ceux apportés par un gouvernement donateur aux OSC du pays donateur et aux OSC des pays en développement, tels que le fait de traiter les OSC comme des partenaires stratégiques et proposer des mécanismes de financement appropriés et non-contraignants; et c) ceux fournis par les gouvernements bénéficiaires et résultant de la participation des gouvernements et des OSC au développement, tels que l'engagement des OSC dans la formulation de la stratégie nationale de développement du pays.

sur l'efficacité du développement des OSC et [le Groupe de travail sur l'efficacité du développement](#)/les membres de l'OCDE;

Enfin, le Forum et Better Aid coordonneront leurs actions afin d'intégrer les mêmes messages (en particulier sur l'environnement favorable) dans la stratégie globale de plaidoyer de Better Aid lors de la période précédent Busan (voir ci-dessous).

Pour en savoir plus, veuillez contacter : paola.simonetti@ituc-csi.org

EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT RELATIVE À LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT : UNE PERSPECTIVE FONDÉE SUR LES DROITS.

Ce document, rédigé par [BetterAid](#), part du principe que le système actuel de coopération internationale au développement ne peut répondre, à lui seul, aux besoins évidents, actuels et croissants à travers le monde. Il est nécessaire de développer une nouvelle approche de coopération au développement, axée sur l'efficacité du développement, plutôt que sur l'efficacité de l'aide. La coopération au développement devrait être évaluée au regard de son impact réel sur le bien-être de tous, et en particulier des personnes pauvres et défavorisées, dont la majorité sont des femmes. Aussi les plans, politiques et processus nationaux de développement doivent-ils se fonder principalement sur les voix des citoyens – des femmes et des hommes – et leurs préoccupations. Pour être efficace, le développement exige une architecture multilatérale équitable, démocratique et inclusive.

Le document présente cinq piliers d'un nouveau cadre de coopération au développement :

1. une approche fondée sur les droits humains
2. l'engagement à supprimer les causes premières de la pauvreté et de l'inégalité
3. une approche véritablement démocratique, inclusive et incluant toutes les parties prenantes
4. l'alignement des priorités nationales de développement avec les engagements mondiaux et régionaux
5. la cohérence politique en faveur d'un développement inclusif et d'une gouvernance mondiale juste

[Lire le document complet de BetterAid](#)

EVALUATION DES RESULTATS DU SOMMET DE L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (ONU, New York, 20/22-09-2010)

Le sommet des Nations Unies sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) s'est achevé mercredi 22 septembre 2010 par l'adoption du document final du sommet - [Tenir les promesses : Unis pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement.](#)

Participation syndicale au Sommet

Une délégation menée par la Secrétaire générale de la CSI Sharan Burrow, a activement participé aux diverses manifestations du Sommet et certains participants ont engagé un dialogue avec leurs représentants gouvernementaux afin de manifester le fort intérêt que porte la délégation syndicale à la réalisation de progrès réels et rapides dans la mise en œuvre des OMD d'ici 2015, en particulier en ce qui concerne l'éradication de la pauvreté à travers le travail décent et la protection sociale.

Il s'agit également du message principal relayé par Sharan Burrow à l'occasion de la Table ronde 4 du Sommet le 21 septembre, consacrée au thème : "Questions émergentes". (Pour

obtenir une copie du discours de Burrow ainsi que d'autres présentations de la société civile, [veuillez cliquer ici](#) (anglais)

Burrow s'est également exprimée lors de plusieurs manifestations parallèles, à savoir, une manifestation organisée par l'OIT/Realizing Rights sur le thème "Accélérer la réalisation des OMD à travers le travail décent", une manifestation de la CSI/SOLIDAR intitulée "Travail décent et les OMD – Tenir les promesses" et une manifestation de la CSI/UBUNTU intitulée "Financement innovant pour les OMD : une condition préalable au succès".

[Lire l'évaluation complète ici](#) (anglais)

UNION EUROPÉENNE

DIALOGUE STRUCTURÉ - BRUXELLES

La IV réunion de Bruxelles sur le dialogue structuré a eu lieu les 13 et 14 octobre, en présence des délégués de la CSI (Martha Ayala, CSA; Frédérique Lellouche, CFDT; Patrik Bergvall LO/TCO; Henrik Als, LO/FTF; Paola Simonetti, CSI; Jan Dereymaeker, CSI).

Les thèmes abordés étaient les suivants :

1. GT 1 : *approche territoriale du développement & environnement favorable aux OSC&AL.*
La CSI a été priée de faire une [présentation sur l'environnement favorable – AG Istanbul](#).
2. GT 2 : responsabilité mutuelle & droit d'initiative des OSC&AL
3. GT 3: [Mécanismes de réalisation de l'ICD](#)

Les rapports complets des réunions (groupes de travail 1, 2 et 3) sont [disponibles sur CisoH](#).

La CE publiera un rapport final sur les résultats des GT1 et 2 à l'occasion des Journées européennes du développement (7 décembre 2010). Les participants de la délégation de la CSI collaboreront afin de présenter une réaction et une contribution communes au rapport de la Commission.

CONSULTATIONS PUBLIQUES EN COURS SUR LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DE L'UE

L'UE publie actuellement des documents de base concernant les politiques de développement. Veuillez vous référer aux liens vers :

[Livre vert sur l'avenir de l'appui budgétaire de l'UE en faveur des pays tiers](#)

Le Secrétariat de la CSI sollicite votre contribution et vos commentaires afin de rédiger une réaction commune et partagée!!

INSTRUMENTS DE L'UE - PROGRAMMATION

IEDDH

La DG EuropeAid a convenu une réunion de consultation avec les OSC sur le Plan d'action annuel 2011 de l'IEDDH à laquelle a participé le secrétariat de la CSI le 27 septembre 2010 à Bruxelles.

Le manque de cohérence de la proposition de Plan d'action annuel 2011 avec les objectifs/priorités du document stratégique pluriannuel 2011-2013 du même instrument (IEDDH) est frappant. Il convient de rappeler que le document stratégique constitue le cadre principal pour l'élaboration des plans d'actions ultérieurs. La

promotion et la protection des droits sociaux, économiques et culturels, ainsi que l'importance du dialogue social semblent ainsi être nettement moins mises en valeur dans la proposition de plan d'action annuel par rapport aux orientations globales définies dans le document stratégique.

La CSI et la CES ont réagi conjointement à cette proposition et envoyé des recommandations à la CE de façon à reprendre les messages centraux en vue de l'adoption finale du Plan d'action annuel de 2011.

Pour plus de précisions, voir :

[Recommandations de la CSI/CES](#)

[Plan d'action annuel 2011](#)

[Document stratégique pluriannuel 2011-2013](#)

ANE/AL

La DG Développement a invité les plateformes des OSC basées à Bruxelles à une séance d'information sur le prochain document stratégique 2011-2013 du programme ANE/AL. Celui-ci ne présentera pas de grandes différences par rapport au précédent document stratégique dans la mesure où les véritables changements devraient intervenir lors de la finalisation du processus de dialogue structuré dont l'objectif est précisément de procéder à la révision complète de l'instrument financier de l'UE en matière de coopération au développement (ICD). Il a toutefois été confirmé qu'il serait déjà possible d'établir des 'accords cadres' au cours de la période de programmation 2011-2013. Cela est particulièrement le cas des objectifs 2 et 3 du programme ANE/AL. Enfin, un autre changement (qui n'est pas très favorable aux syndicats) sera la diminution des 'programmes multinationaux - dans le cadre de l'objectif 1 - au profit des programmes nationaux.

Des précisions sur le contenu du document sont disponibles [dans ce document Powerpoint](#). Le texte du document n'est pas encore disponible.

Pour en savoir plus, veuillez contacter : paola.simonetti@ituc-csi.org

JOURNÉES EUROPÉENNES DU DÉVELOPPEMENT 2010

L'envergure et la portée des JED prennent de l'ampleur chaque année, à mesure que se tissent les liens avec des nouveaux « réseaux », des nouveaux « partenaires », que se créent de nouvelles « plates-formes ». Les quatre premières éditions ont imprimé aux JED quelques caractéristiques majeures:

« Participation » et « implication »

A tous les niveaux, participants, hôtes, modérateurs, débatteurs, exposants, du Nord comme du Sud, chacun participe, expose ses idées, interroge les solutions créatives, interpelle les responsabilités. Hommes et femmes politiques, parlementaires, représentants d'institutions internationales, autorités locales, ONG, chefs d'entreprise, chercheurs, journalistes, artistes, étudiants... tous partagent leurs connaissances et leurs expériences. Les débats s'organisent en plénières ou en réunions bilatérales, en ateliers ou dans le cadre d'évènements parallèles, dans des salons feutrés ou face à la presse.

[En savoir plus](#)

4. Appels à projets

FINANCEMENT DE PROJETS UE:

Appels à propositions et appels d'offres ouverts:

Droits humains

[Renforcer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les pays et les régions où ils sont les plus menacés](#)

[Droits fondamentaux et citoyenneté](#) (date limite 23/11/2010)

Veillez également consulter la [page concernant les appels à propositions pour les pays](#) et le site web concernant le [Dialogue Structuré - Pour un partenariat efficace pour le développement](#)

5. Ressources

LES PROFESSIONNELS DU DÉVELOPPEMENT LANCENT LA MANIFESTATION 'BIG PUSH BACK' AFIN DE COMBATTRE LA "CULTURE D'AUDIT"

La manifestation The Big Pushback a notamment réuni les chercheurs et praticiens du développement qui ont favorablement accueilli la possibilité de recherche et d'action collectives dans le but d'amorcer un dialogue avec les donateurs et de créer davantage d'espace à un modèle de développement menant à la transformation sociale.

Ils ont examiné les pistes d'action suivantes :

- Mettre au point des « contre-propos » qui mettent l'accent sur la responsabilité envers ceux pour lesquels l'aide internationale existe.
- Développer des moyens de communication innovants afin de mieux sensibiliser le public sur le caractère complexe du développement.
- Elaborer différentes méthodes de compte-rendu de façon à ce que le besoin de présenter le nombre cumulé de bénéficiaires au niveau des politiques des pays du Nord tienne compte du caractère de la programmation dans des contextes complexes de développement
- Collaborer avec les personnes promouvant le changement au sein des agences donatrices
- Se réappropriier le terme « coût-efficacité »
- Renforcer l'apprentissage organisationnel et la réflexion afin d'encourager une démarche et des approches originales et créatives.
- Examiner le rôle des grandes entreprises dans l'aide au développement et son impact sur le discours, la qualité et la responsabilité

[Pour en savoir plus](#)

6. Agenda 2010

<u>10-12 novembre</u>	Séminaire UE dialogue structurée Asie (New Delhi)
<u>15 novembre</u>	Groupe d'experts RSCD sur l'efficacité de la coopération syndicale au développement (Bruxelles)
<u>16-18 novembre</u>	Réunion du réseau RSCD (Bruxelles)
<u>7-8 décembre</u>	Réunion du Groupe de Travail UE (Bruxelles)
<u>9-10 décembre</u>	Journées européennes du développement (Bruxelles)



L'équipe RSCD:

Jaap Wienen (Secrétaire général adjoint de la CSI), Jan Dereymaeker (Chargé du réseau), Mamadou Diallo (Chargé de programme), Paola Simonetti (Chargée du projet politique et du plaidoyer), Luc Vermeersch (Chargé de l'information) et Peggy De Clercq (Assistante).